



Réserve
Naturelle
Régionale

CÔTE
DE BOIS-EN-VAL

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

LETTRE DE LA RÉSERVE

N°1
JUN
2020

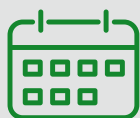
Les Réserves Naturelles Régionales (RNR) ont pour objectif la préservation de sites naturels présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou les milieux. La Région Grand Est est dotée depuis la loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 d'une compétence réglementaire pour la préservation des milieux naturels remarquables.

Depuis le 4 février 2020, les missions de préservation du patrimoine naturel, de suivi scientifique, de réalisation de travaux, d'élaboration du plan de gestion, d'animations, l'éducation à l'environnement et la communication sont donc répartis entre les 2 co-gestionnaires, la ville de Charleville-Mézières et le PNR des Ardennes.

Établie pour une durée de 10 ans, cette convention va permettre d'engager des actions à long terme, pour mettre en lumière cet espace naturel exceptionnel, tout en veillant à le préserver et à le protéger.

Guillaume MARECHAL,
Président du Comité
Consultatif de la RNR,
Conseiller Régional

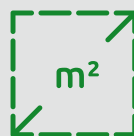
CÔTE DE BOIS-EN-VAL



CLASSÉE DEPUIS
21 AVRIL 2008



CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES



14 HECTARES



+ DE 400 ESPÈCES

Gestionnaires de la réserve

ville de **Charleville
Mézières**



PRÉSENTATION

Une Réserve Naturelle Régionale ?

Souvent utilisé à tort pour désigner une zone interdite d'accès au public, le terme réserve naturelle est ce que l'on appelle un Espace Naturel Protégé (ENP). « Les Réserves Naturelles Régionales constituent aujourd'hui à la fois un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un outil de valorisation des territoires (source RNF/Réserves Naturelles de France). »

Dans une réserve, la faune et la flore sont au cœur de l'attention. On laisse ainsi libre cours à leur évolution, tout en préservant au maximum le milieu naturel. Les RNR sont gérées dans un but de conservation de la nature. C'est pour cela que l'Homme doit respecter cet environnement.

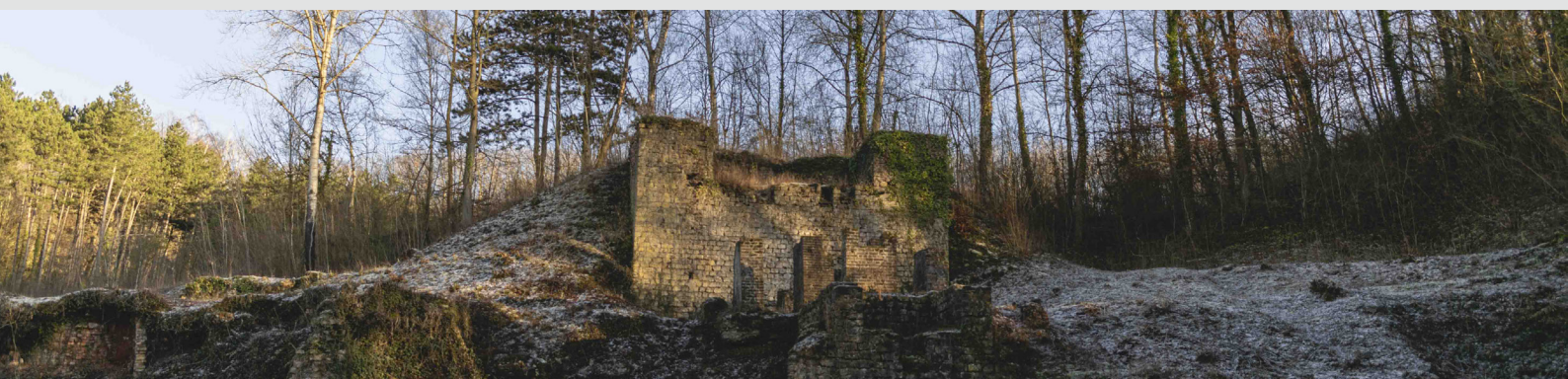
Présentation de la Côte de Bois-en-Val

La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Bois-en-Val est située sur la commune de Charleville-Mézières, en rive droite de la Meuse, sur le versant Ouest du plateau de Berthaucourt. Ce site d'environ 14 hectares est une ancienne carrière de pierre à chaux exploitée pendant plusieurs siècles jusqu'en 1950.

- 1991 Répertoriée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF*)
- 2001 Classée en Réserve Naturelle Volontaire** à la demande de la Ville.
- 2008 Classée Réserve Naturelle Régionale
- 2020 La Région Grand Est confie la gestion de la réserve à la Ville de Charleville-Mézières et au Parc naturel régional des Ardennes.

* ZNIEFF = espace naturel inventorié pour son caractère naturel remarquable (faune, flore...)

** Réserve Naturelle Volontaire = Agrément délivré par arrêté préfectoral. Ce classement a été remplacé par le classement en Réserves Naturelles Régionales.



Actions déjà mises en place

Comme tout site naturel ouvert au public, il est nécessaire de le gérer afin de préserver les milieux et les espèces emblématiques. Pour cela des travaux sont menés par la Ville de Charleville-Mézières.

Voici quelques exemples :

- Entretien de la mare et des coteaux pour éviter leur fermeture (risque de colonisation par la végétation arbustive).
- Travaux de remise en valeur du « four à chaux » (voir photo ci-dessus) ont été entrepris. La réserve abrite encore cet ancien four - témoin du passé - qui permettait de travailler la roche extraite du site.

Beaucoup d'espèces rares vivent sur la réserve de la Côte de Bois-en-Val.

Il est important d'avoir une idée de leur nombre et de leur état. Ainsi, des inventaires sont réalisés par des naturalistes passionnés mais aussi des partenaires comme le lycée Agricole de Saint-Laurent, des associations locales de préservation de la nature comme la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes (SHNA) ou le Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNard).

En 2020, le Parc naturel régional (PNR) des Ardennes a notamment pour mission de renouveler « le plan de gestion » de la réserve. C'est un outil comprenant le diagnostic écologique de la Réserve et un programme d'actions à mener pendant une période de 10 ans.

LES ENJEUX

Habitats

Sur la réserve, il est possible de trouver différents types de milieux naturels abritant chacun une faune et une flore insoupçonnées. En effet, certaines espèces présentent une diversité remarquable tant animale que végétale.

La forêt, diversifiée, accueille de nombreuses espèces d'oiseaux. Des milieux plus ouverts telles des pelouses calcaires* regorgent de papillons, reptiles, insectes... La grande mare abrite un ensemble de plantes typiques des milieux humides. Cette mare constitue également un important site de reproduction pour les grenouilles et les crapauds. C'est aussi le cas des pentes autour de la mare fréquentées par les alytes accoucheurs !

* pelouses calcaires = formation végétale composée de plantes herbacées vivaces, se développant sur des sols calcaires de faible épaisseur. Ces milieux abritent une faune et une flore remarquables.

Géologie

Le site de Bois-en-Val se situe sur des roches datant du Jurassique* qui témoignent de la présence d'un ancien littoral. En effet, il y a 190 millions d'années, ce secteur était immergé. Deux roches sont facilement observables: les « marnes de Warcq » et les « calcaires de Romery ».

Ces roches calcaires sont constituées de couches régulières d'argiles (pour les marnes de Warcq) ou d'une alternance de calcaire gris-bleu et de couches de sable pour les calcaires des Romery. La présence de fossiles marins dans ces roches souligne également la présence d'un ancien océan.

* Jurassique = époque géologique datant de -201 millions d'années à -145 millions d'années. Cette période correspond à l'âge d'or des dinosaures.



(1) Alyte accoucheur



(2) Triton crêté



(3) Epipactis des marais



(4) Fougère à crête



(5) Muscardin



(6) Couleuvre à collier

Quelques espèces phares

Alyte accoucheur (1)

Cet amphibien appartient à la famille des Anoures* comme les grenouilles. Il est facilement identifiable, surtout en période de reproduction, puisque le mâle va transporter ses œufs autour de ses pattes postérieures. Sur la réserve, il est plus courant de l'entendre chanter la nuit près de la mare. Difficile de confondre son chant avec celui d'autres crapauds. Il ressemble en effet à celui d'un Hibou... Comme tous les amphibiens, c'est une espèce vulnérable à la dégradation ou la disparition de son milieu ; il est également sensible à la prédation et à la pollution des eaux.

* Amphibiens dépourvus de queues à l'état adulte (grenouilles, crapauds...)

Triton crêté (2)

Le Triton crêté est une espèce rare en France. Cet amphibien de la famille des Urodèles* a des besoins très spécifiques notamment en ce qui concerne les mares dans lesquelles il va prospérer. La mare doit être ensoleillée, sans ou avec très peu de poissons, les pentes des berges doivent être douces...

* Amphibiens conservant une queue à l'état adulte (salamandre, triton)

Epipactis des marais (3)

Cette orchidée est très rare dans le département des Ardennes. Elle se développe à certains endroits en périphérie de la mare et sur les replats marnaux.

Fougère à crête (4)

La Fougère à crête est une espèce protégée. Cette plante pousse sur des sols acides alors que la réserve présente un environnement plutôt calcaire. Malgré cela, on peut l'observer à différents endroits de la réserve.

Muscardin (5)

Ce petit animal nocturne est un rongeur très peu connu. Il vit en général dans des zones abritées, comme une haie ou des arbustes. Il niche et se reproduit dans cette végétation dense.

Couleuvre à collier (6)

Ce reptile est totalement inoffensif pour l'Homme. Il est possible de le retrouver les jours de beau temps dans les milieux frais et ensoleillés. Il n'est pas rare de l'observer en train de nager et de plonger pour chasser sa proie. C'est une espèce très craintive au comportement étonnant. Pour échapper à son prédateur elle utilise la technique de la thanatose (raidissement total du corps pour simuler la mort), afin de dissuader ce dernier de la consommer.

LES ANIMATIONS

Des animations, pour petits et grands, sont organisées tout au long de l'année afin de faire découvrir cette réserve et partager sa richesse !

- > **Gratuites** et ouvertes à TOUS
- > Rdv à la Station d'épuration (chemin du Mémorial) 
- > Réservations **obligatoires** au : **03 24 42 90 57**

Mercredi 8 Juillet > 8h30 à 10h30

Petites bêtes de la mare

Vendredi 17 Juillet > 10h à 12h

Jeu de piste à la réserve de Bois-en-Val

Vendredi 31 Juillet > 9h30 à 12h

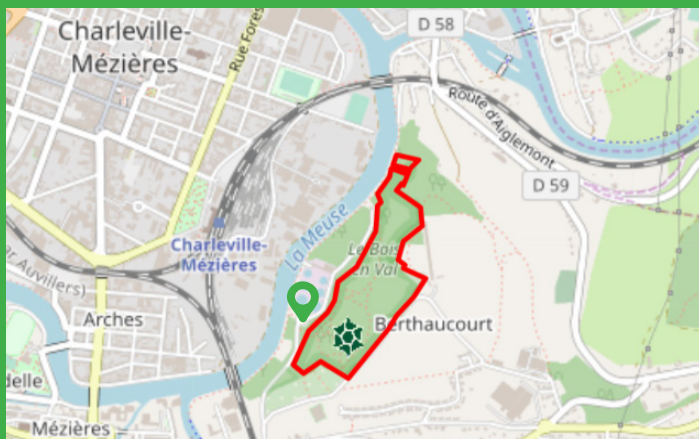
Une forêt dans la ville

Mercredi 5 Aout > 10h à 12h

Jeu de piste à la réserve de Bois-en-Val

Mercredi 9 Septembre > 14h à 16h

Nettoyage de la réserve



LA REGLEMENTATION

Pour préserver ce patrimoine naturel fragile quelques règles élémentaires sont à respecter :

- Accès à pied uniquement,
- Rester sur les sentiers existants,
- Laisser les minéraux et fossiles en place,
- Ne pas porter atteinte à la faune ou à la flore,
- Ne pas faire de bruit,
- Ne pas camper ni faire de feu,
- Garder ses détritux ; ne rien jeter sur la réserve,
- Ne pas introduire d'animaux
- Les chiens sont interdits même tenus en laisse.



Lettre d'information
de la Réserve Naturelle Régionale de
la Côte de Bois-en-Val éditée par le Parc
naturel régional des Ardennes.
Responsable de la publication : Céline
DAVRIL-BAVOIS,
Directrice du PNRA.
Directeur de la publication :
Guillaume MARECHAL, Président du PNRA.
Rédaction : PNRA.
Conception graphique : PNRA. **Crédits
photographiques** :
Pixabay.com, Sébastien Filoche, Hubert
Pérignon.
Éditée à XXX exemplaires
par l'imprimerie Fusion Graphic

Contact

Parc naturel régional des Ardennes :
Maison du Parc
RTE Sécheval - RD140 - 08150 RENWEZ
03 24 42 90 57
accueil@parc-naturel-ardennes.fr

www.parc-naturel-ardennes.fr

Ville de Charleville-Mézière
Robin Simon
dgep.eub@amcmz.fr

Partenaires financiers

